



Fiche de données de sécurité selon 91/155/CEE - ISO 11014-1

Page 1 sur 4

Rubson adhésif d'étanchéité stop fuite

No. FDS : 188838

V001.0

Révision: 03.08.2006

Date d'impression: 04.08.2006

1. Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

Désignation commerciale:

Rubson adhésif d'étanchéité stop fuite

Utilisation prévue:

Rubans adhésifs

En cas d'urgence:

I.N.R.S : 01.45.42.59.59

Service donnant le renseignement:

Recherche Appliquée UA TEL : 02 32 40 95 05 ou 02.32.40.95.66 FAX : 02 32 40 95 62

2. Composition / informations sur les composants

Description chimique générale:

Ruban adhésif présentant la structure suivante:

Substances de base pour préparations:

Carbone

Matières de charge minérales

Feuille de PVC souple

Composants contribuant aux dangers:

Ne contient aucune substance dangereuse au-delà des valeurs limites de la directive CE

3. Identification des dangers

Le produit n'est pas dangereux au sens de la directive en vigueur sur la préparation.

4. Mesures de premiers secours

Informations générales:

Pas de mesures spéciales nécessaires.

Après inhalation:

Non concerné.

Après contact avec la peau:

Non concerné.

Après contact avec les yeux:

Non concerné.

Après ingestion:

Non concerné.



5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction appropriés:

Tous les moyens d'extinction usuels sont adéquats.

Moyens d'extinction déconseillés pour des raisons de sécurité:

Aucun connu

Équipement spécial de protection pour la lutte contre l'incendie:

Porter un appareil de protection respiratoire.

Porter un équipement de sécurité.

Produit ou gaz issus de la combustion:

oxydes de carbone

6. Mesures en cas de dispersion accidentelle

Mesures de protection individuelle:

Pas nécessaire

Méthodes de nettoyage et d'élimination:

Balayer mécaniquement.

7. Manipulation et stockage

Manipulation:

Pas de mesures spéciales nécessaires.

Stockage:

Stocker dans un endroit frais et sec.

8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Composants avec valeurs-limites à surveiller par rapport au poste de travail:

aucun(e)

Indications additionnelles sur la configuration des installations techniques:

Pas de mesures spéciales nécessaires.

Équipement de protection conseillé pour le personnel:

Pas de mesures spéciales nécessaires.

9. Propriétés physico-chimiques

Propriétés générales

État de livraison:

Bande

État/qualité:

solide

Odeur:

typique

Couleur(s):

noir

Propriétés phys.-chim.:

Point d'éclair

Pas applicable



Solubilité qualitative
(20 °C)

insoluble

10. Stabilité et réactivité

Conditions à éviter:

Aucun connu

Matières à éviter:

Pas connues en cas d'utilisation conforme à la destination.

Produits de décomposition dangereux:

Aucun connu

11. Informations toxicologiques

Informations générales sur la toxicologie:

En cas de manipulation correcte et d'utilisation conforme à la destination, il ne faut supposer à notre connaissance aucun effet nocif du produit.

12. Informations écologiques

Informations générales:

Pas concerné

13. Considérations relatives à l'élimination

Evacuation du produit:

Incinération ou décharge publique avec l'accord des autorités locales.

14. Informations relatives au transport

Informations générales:

Pas de matière dangereuse selon le RID, ADR,, 'ADNR,l'IMDG,IATA-DGR.

15. Informations réglementaires

Produit non soumis à étiquetage selon la dernière version en vigueur de la Directive générale CE de classification des préparations.



Prescriptions/consignes nationales:

Informations générales:	Classification et étiquetage selon les arrêtés fixant les modalités d'élaborations et de transmission des fiches de données de sécurité.
Protection des travailleurs:	Travaux interdits: Code du Travail (articles R 234-9 et 10 (femmes), articles R 234-16, 20 et 21 (jeunes travailleurs de moins de 16 et/ou 18 ans), arrêté du 8 octobre 1990 modifié (arrêté fixant la liste des travaux pour lesquels il ne peut être fait appel aux salariés sous contrat de travail à durée déterminée ou aux salariés des entreprises de travail temporaire). Hygiène et sécurité du travail: Code du Travail (articles R 232-5 à 5-14, R 231-32 à 38, R 233-43, circulaires relatives au commentaire technique des dispositions concernant l'aération et l'assainissement des lieux de travail (19 juillet 1982, 14 mai 1985 et suivantes). Prescriptions nationales: Liste non exhaustive de textes législatifs réglementaires et administratifs applicables au produit.
Protection de l'environnement:	Installations classées: 1510 Loi 76-663 modifiée (relative aux installations classées pour la protection de l'environnement), décret 92-184 et 185 (modifiant la nomenclature des installations classées). Rejets interdits: Eaux: loi 64-1245 du 16/12/64; modifiée huiles et lubrifiants: décret 77-254 du 8/3/77; détergents: décret 87-1055 du 24/12/87 Déchets: loi 75-633 modifiée (relative à l'élimination des déchets et à la récupération des matériaux), décret 77-974, décret 94-609 (relatif aux déchets d'emballages individuels), décret 97-517 (relatif à la classification des déchets dangereux), décret 98-679 (relatif au transport par route, au négoce et au courtage des déchets).

16. Autres informations

Informations complémentaires:

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et font référence au produit en l'état où il est livré. Le but est de décrire nos produits en terme de sécurité et non d'en garantir les propriétés.